



ACTU DU PRESIDENT

LA LETTRE DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNC

president.national@unc.fr

N°91 - AVRIL 2024



Le mot du président national

Chères présidentes, chers présidents,

Algérie, Rwanda, autant de sujets brûlants, de souvenirs dramatiques, d'initiatives condamnables, de déclarations intempestives et d'emballlement médiatique et ... associatif !

Ces deux derniers mois, plusieurs événements et questions d'ordre mémoriel ont agité le monde combattant, à juste titre de prime abord, et nécessité mon intervention auprès des pouvoirs publics. Le conseil d'administration a bien sûr été informé des résultats de mes démarches, mais je souhaite y revenir en détail pour démontrer, pour ceux qui en douteraient, à quoi sert, entre autres, le siège national.

Tout d'abord, une radio communautaire lance un appel à manifester dans Paris à l'occasion de la journée nationale du Chahid, en mémoire des martyrs de l'indépendance algérienne, le 18 février. Appeler à se rendre sur la voie publique pour une telle manifestation, commune en Algérie ou dans les enceintes consulaires, est une première et suscite légitimement une très vive inquiétude dans nos rangs, singulièrement chez nos anciens d'Afrique du Nord. Je prends la peine de m'en émouvoir auprès du cabinet de Mme Miralles qui m'assure que ce rassemblement ne devrait bien sûr pas avoir lieu. Le préfet de police de Paris l'interdit comme il fallait s'y attendre. Fin de l'histoire.

Le 28 mars, dans une Assemblée nationale clairesemée, une résolution portée par le parti de La France insoumise, condamne la répression sanglante et meurtrière des Algériens commise sous l'autorité du préfet de police Maurice Papon le 17 octobre 1961 à Paris et souhaite l'inscription d'une journée de commémoration de ce massacre à l'agenda des journées nationales et cérémonies officielles. Nouvelle émotion bien compréhensible. Je m'en ouvre au cabinet de notre ministre mais aussi à l'Élysée qui m'assurent que cette résolution, qui n'a aucune portée contraignante pour l'exécutif et qui, au passage, ne concerne pas la mémoire combattante mais le ministère de l'Intérieur, n'a pas du tout l'assentiment des plus hautes autorités de l'État qui n'y donneront donc aucune suite. Cette résolution connaîtra ainsi le même destin que celle que prît le Sénat, alors à majorité de gauche, le 23 octobre 2012, sur le même sujet. Beaucoup l'avait visiblement oubliée et il ne me semble pas que cette dernière ait eu de quelconques conséquences...

Enfin, le 4 avril, à l'occasion d'un point de situation au profit de journalistes de la conseillère communication internationale du président de la République sur le 30^e anniversaire du début du génocide au Rwanda, celle-ci déclare que le président rappellera dans une vidéo qui doit être diffusée le 7 avril que la France « *qui aurait pu arrêter le génocide avec ses alliés occidentaux et africains, n'en a pas eu la volonté* ». Tollé général, singulièrement dans les associations qui défendent l'honneur des soldats français engagés au Rwanda en 1994, comme l'association France-Turquoise dont le général (2S) Lafourcade est le président. A juste titre, l'UNC relaie sur son site et les réseaux sociaux son communiqué s'indignant des propos du président de la République.

Le problème est que le président n'a jamais eu l'intention de tenir ses propos et, dans la fameuse vidéo, il s'en tient à ce qu'il avait déjà déclaré en 2021 sur le rôle de la France dans cette tragédie. C'est une belle bourde de la cellule communication de l'Élysée dont la presse se fait les choux gras. Emballlement et réaction trop rapide !

... / ...

Il faut être indubitablement très vigilant sur les questions mémorielles car beaucoup de lobbies prêchent sans relâche une insupportable repentance mémorielle à sens unique, mais certains, à ces trois occasions, se sont émus que nous n'en fassions pas plus, plus vite et de façon plus visible.

Ces trois exemples doivent nous amener à nous garder de la précipitation et de la réaction épidermique qui sont souvent de très mauvaises conseillères. Avant de s'emporter de façon pavlovienne, il faut analyser, instruire, consulter et, le cas échéant, réagir, effectivement, mais toujours à bon escient et au bon niveau, au risque de ternir durablement, aux yeux de nos interlocuteurs étatiques, le crédit de sérieux et de pondération que nous avons gagné. C'est ce que je m'emploie à faire à chaque fois.

C'est grâce aux relations de confiance qui se sont nouées avec le cabinet de notre secrétaire d'Etat, mais aussi avec l'état-major de la présidence de la République, que notre voix a été entendue et des réponses précises apportés à nos justes interrogations. Ces réponses ont souvent permis de « dégonfler » des affaires qui n'en étaient pas vraiment, et dans lesquelles, sans ces informations utiles, nous nous serions engagés maladroitement.

Hervé Longuet, président national

Actualité du président national

Déplacement dans les fédérations



Mardi 19 mars, après la trêve hivernale, le président national reprenait la direction des fédérations départementales pour une réunion très élargie à Rennes, autour des présidents, ou de leur représentant, et de leurs accompagnateurs des départements du Grand-Ouest.

Accueillis au siège de l'UNC-35 par le président Claude Perier, ce ne sont pas moins de 7 départements qui étaient représentés : les Côtes-d'Armor et son président, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine bien sûr, la Loire-Atlantique et son président, la Manche et son président, la Mayenne et son président et le Morbihan.

Plus de 4 heures de réunion, entrecoupée d'un repas convivial, ont permis d'échanger sur tous les sujets qui constituent à la fois le quotidien du président national et celui des présidents de départements : fonctionnement fédératif, recrutement, communication mais aussi reçus fiscaux ou contributions aux commémorations du 80^e anniversaire des débarquements et de la Libération.

RETROSPECTIVE

Lundi 18 mars

Cérémonie de remise des prix du concours national sur l'histoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie, au Sénat

Mardi 19 mars

Déplacement en Ile-et-Vilaine, rencontre avec les UNC 22, 29, 35, 49, 50, 53 et 56

Mercredi 20 mars

Cérémonie d'hommage national à l'amiral Philippe de Gaulle

Jeudi 21 mars

Réunion de travail à l'ONaCVG
Déjeuner avec le général d'armée (2S) Dary, président du Comité national d'entente

Vendredi 22 mars

Conseil d'administration national de l'UNC
Assemblée générale de l'UNC de Saint-Cyr-l'École (78)

Lundi 25 mars

Réunion de travail à l'ONaCVG

Mardi 26 mars

Réunion sur les reçus fiscaux, en visioconférence
Cérémonie pour le 62^e anniversaire de la fusillade de la rue d'Isly à Alger
2^e réunion « clause de revoyure point PMI »

Mercredi 27 mars

Conseil d'administration et commission financière du Fonds de dotation du Bleu de France

Samedi 6 avril

Assemblée générale de l'UNC-47/32

Jeudi 11 avril

Conseil d'administration des Ailes brisées

Dimanche 14 avril

Congrès de l'UNC-30

AGENDA

Mardi 16 avril

Réunion de travail à l'ONaCVG

Mercredi 17 avril

Entretien avec le président de l'ASAF

Jeudi 18 avril

Réunion de travail à l'ONaCVG

Samedi 20 avril

Assemblée générale de l'UNC-35

Lundi 22 avril

Réunion de travail à l'ONaCVG

Mardi 23 avril

Entretien avec Mme Miralles, secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

Jeudi 25 avril

Déjeuner avec le général (2S) Pinard-Legrès

Vendredi 26 avril

Réunion de travail à l'ONaCVG

Dimanche 5 mai

Marche solidaire pour le Bleu de France

Mardi 7 mai

Réunion de travail à l'ONaCVG

Mercredi 8 mai

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Lundi 13 mai

3^e réunion « clause de revoyure point PMI »

Mardi 14 mai

Réunion de travail à l'ONaCVG

Mercredi 15 mai

Réunion de travail à l'ONaCVG
Conseil d'administration et assemblée générale
du Comité de la Flamme